

# Comité Syndical de l'EPTB Vilaine

Jeudi 28 juin 2018 à 17h00  
à La Roche-Bernard

## EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 28 juin 2018 à 17 H 00** à l'EPTB Vilaine – La Roche-Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

### **ETAIENT PRESENTS :**

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan

### **ABSENTS EXCUSES :**

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan

### **ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- Monsieur Jean-Luc JÉGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine
- Monsieur Jean Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint de l'EPTB Vilaine
- Madame Régine ROSZAK, Responsable de la Commande Publique – EPTB Vilaine

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

# Comité Syndical de l'EPTB Vilaine

Jeudi 28 juin 2018 à 17h00  
à La Roche-Bernard

## Finances : DM 1

La décision modificative n°1 du budget Principal pour l'exercice 2018 est présentée pour les montants figurant ci-dessous. Elle concerne principalement des travaux urgents sur le rotodévaseur.

### Budget Principal – Décision modificative n° 1 Exercice 2018 – Section d'Investissement

Chapitre-article-désignation	Dépenses		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total par article BP + DM
20 - 2031 - 64 - Frais d'études	60 000	-	40 000
21 - 2182 - 64 - Matériel de transport		2 000	26 000
23-23157-64-Matériel et outillages techniques		40 000	100 000
23-238-64-Avances versées sur commandes		18 000	98 000
<b>TOTAL</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>	

La décision modificative n°1 du budget annexe Eau Potable pour l'exercice 2018 est présentée pour les montants figurant ci-dessous. Elle concerne notamment la 1<sup>ère</sup> annuité du remboursement de l'avance reçue de l'Agence de l'Eau pour les travaux de l'usine de Férel et des prévisions pour les travaux de restructuration.

### Budget Eau Potable – Décision modificative n° 1 Exercice 2018 – Section d'Investissement

Chapitre-article-désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
16-1681- Autres emprunts		237 100,00
23 - 2313 - Travaux usine		500 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>737 100,00</b>

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, adopte telle que proposées :

- La décision modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2018.
- La décision modificative n°1 du budget annexe eau potable pour l'exercice 2018.

Pour extrait conforme  
La Présidente

Solène MICHEM

Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le

ID : 044-254401243-20180628-2018\_17-DE